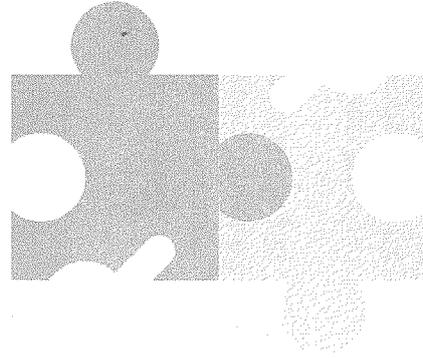


NOS PARTENAIRES

- Le services du Pôle Mère-Enfant du GHER
- La Protection Maternelle et Infantile
- Les services sociaux et l'Aide sociale à l'enfance du Département
- Le Réseau Périnatal de La Réunion
- Les professionnels libéraux : médecins, sages-femmes, etc....
- Autres : l'UMPPP peut aussi accompagner les parents dans d'autres maternités et services de néonatalogie publics ou privés ainsi que dans les différents services de petite-enfance (crèches, jardins d'enfants, lieux d'accueil Parent-Enfant)



NOUS CONTACTER

Unité Médico Psychologique de Périnatalité
et de la Parentalité Est (UMPPP Est)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 08h à 16h

Adresse : 5 rue Opale, 97412 BRAS-PANON

Téléphone : 02 62 28 30 71

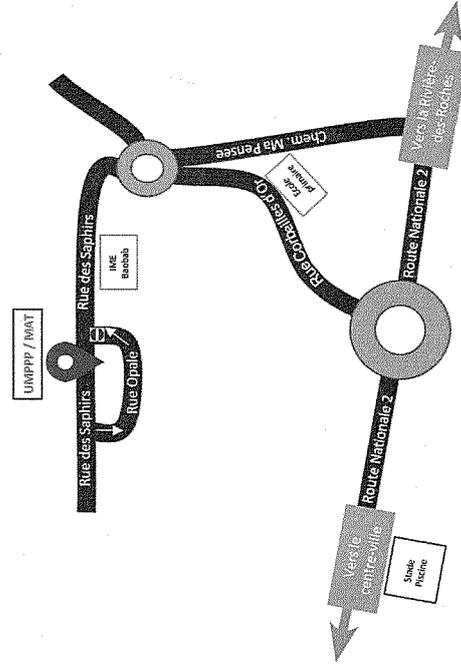
Mobile : 06 92 63 25 10

Fax : 02 62 21 93 79

Mail : perinat.est@epsmr.org

Site web : www.epsmr.org

PLAN D'ACCÈS



Etablissement Public
de Santé Mentale
de la Réunion

UMPPP EST

Unité Médico Psychologique
de Périnatalité et de la Parentalité Est



BRAS-PANON

NOS MISSIONS

La périnatalité est une période qui entoure la naissance, depuis la conception jusqu'à 3 ans de l'enfant. L'Unité Médico-Psychologique de Périnatalité et de la Parentalité Secteur Est répond à toute personne en demande d'aide, pendant sa grossesse ou après la naissance de l'enfant. L'unité effectue des missions de prévention, de soin et de coordination avec le réseau périnatal. L'unité de Périnatalité soutient et aide à l'épanouissement des fonctions maternelles et parentales et accompagne le développement de l'enfant.

LES PERSONNES PRISES EN CHARGE

L'Unité Médico-Psychologique de Périnatalité et de la Parentalité EST s'adresse aux populations de la zone qui s'étend de **Sainte-Suzanne à Sainte-Rose**, y compris **Salazie et la Plaine-des-Palmistes**. L'UMPPPP accueille et accompagne les futurs parents, les parents ainsi que leurs enfants dans les situations telles que :

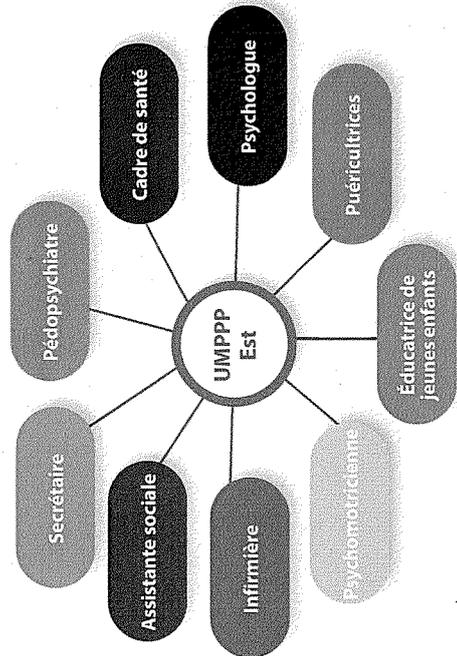
AU SEIN DU GHER :

- Travail en réseau dans le service de maternité, gynécologie/obstétrique et néonatalogie.

AU SEIN DE L'UNITÉ :

- Les grossesses difficiles (y compris chez les adolescentes),
- Un accouchement difficile, le baby-blues
- Une prématurité
- Une situation de handicap chez l'enfant ou le parent
- Des difficultés de relation parent/enfant
- Des troubles chez l'enfant (sommeil, alimentation, psychomoteur ou développement)
- Des troubles chez le parent (anxiété, dépression, addictions...)

NOTRE ÉQUIPE



COMMENT NOUS SOLLICITER



Directement par appel téléphonique dans l'unité par démarche personnelle

ou



sur sollicitation du réseau : PMI, Professionnels libéraux, GHER...

À SAVOIR

L'UMPPPP réalise :

- Des prises en charge individuelles
- Des prises en charge groupales
- Des interventions spécifiques en services de maternité et de néonatalogie.

Dès le premier entretien, un suivi personnalisé est proposé sous forme d'entretiens ponctuels ou réguliers, de visites à domicile et/ou de groupes thérapeutiques.